

Les sources de la Dordogne



Distance
5 km

Durée
1h45

Difficulté
Facile

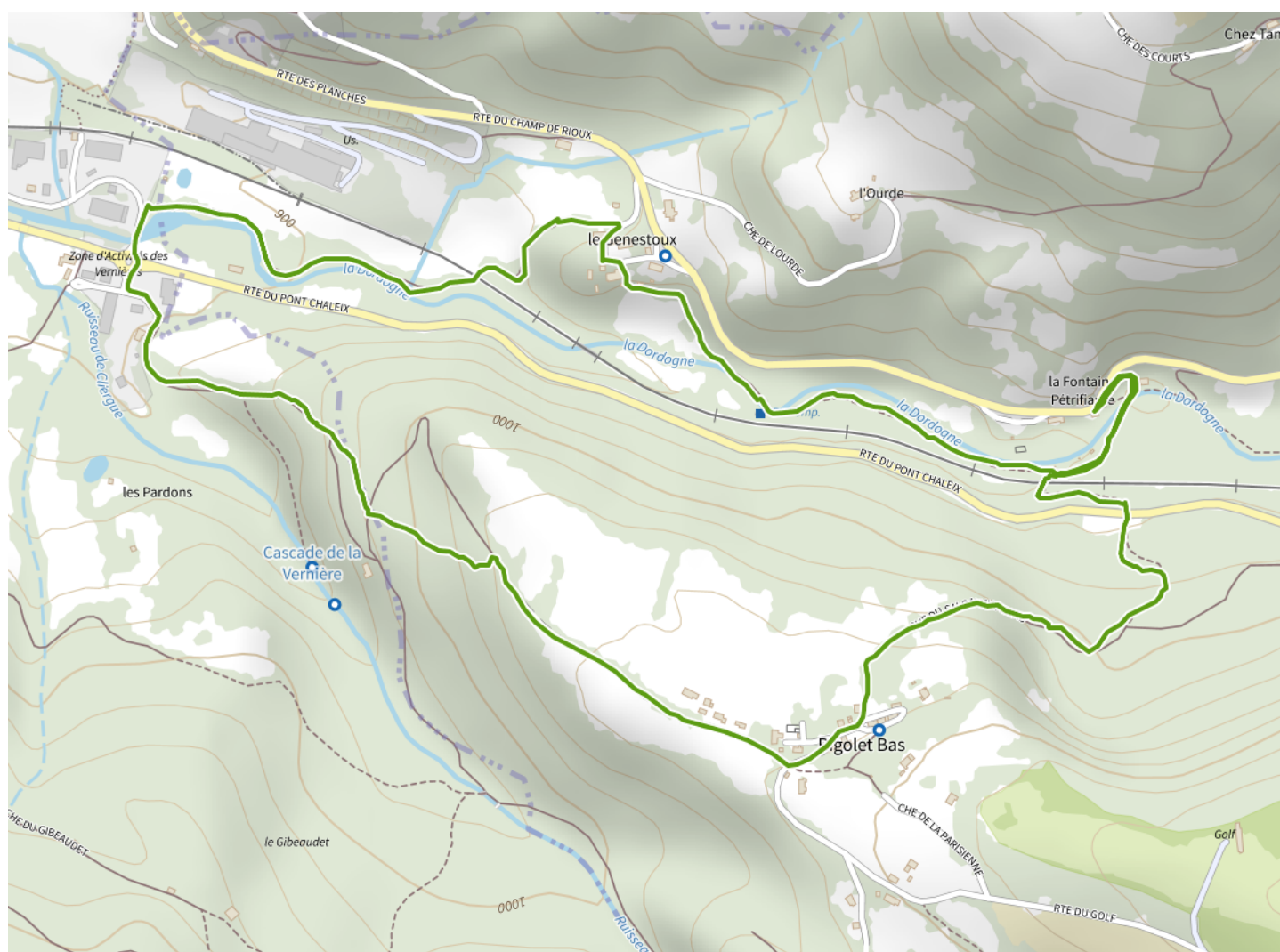
Dénivelé
209 m

Balisage
Bleu

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique
sur le site www.sancy.com via ce QR Code



Point de départ

Ville de départ

Mont-Dore

Adresse de départ

Parking de la Taillerie du Sancy - D996
63240 Mont-Dore

Accès au point de départ

Le Mont-Dore - parking de la Taillerie du Sancy (Direction de Murat-le-Quaire depuis Le Mont-Dore).

Description du parcours

Les rives de la Dordogne offre une balade facile à faire en famille. C'est une rafraîchissante sortie offrant de belles vues sur le massif du Sancy et la Bourboule.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Descendre le chemin, passer à côté d'un bâtiment (Moulin Compissade, microcentrale électrique), tourner à droite et franchir le pont sur la Dordogne. Continuer sur le chemin qui la longe. (Au premier chemin à droite, AR possible jusqu'à la source d'eau chaude Croizat, au bord de la rivière - la baignade à la source Croizat est formellement interdite).

Continuer en longeant la rivière jusqu'à la source Félix, passer le pont et monter jusqu'au hameau Le Genestoux.

Prendre la première route à gauche, descendre aussitôt à droite, puis, à gauche. Franchir la voie ferrée et continuer le long de la rivière jusqu'à la route (usine d'embouteillage des eaux minérales).

Étape 2 : Aller à gauche jusqu'à la grand-route, la traverser, poursuivre en face et monter à gauche puis à droite dans la forêt. Lors de deux croisements de pistes, continuer à monter tout droit. Sur le plat, le chemin est goudronné et arrive (Vue sur le Puy Gros, la Banne d'Ordanche) au hameau de Rigolet-bas (balisage GR). Traverser le village et descendre à gauche le chemin du Salon de Mirabeau. À une fourche, prendre à gauche jusqu'à la route, la traverser et aller en face sur le chemin descendant vers la gauche. Traverser la voie ferrée et retrouver le chemin emprunté à l'aller au niveau de la source Croizat (la baignade à la source Croizat est formellement interdite) . L'emprunter vers la droite et rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.

